

# Politiques de développement syndical

Depuis quelques années SUD éducation 44 grossit de façon importante en termes de nombre d'adhérent·e·s et de militant·e·s actif·ve·s mais se diversifie aussi dans ses implantations géographiques et dans les différents corps de notre champ de syndicalisation.

Il importe de tenir compte de cette évolution et de proposer des orientations de politique de développement syndical afin d'ancrer encore davantage notre place dans le paysage syndical départemental.

## 1. La création de sections

Après un développement surtout dans le premier degré autour de Nantes, nous nous développons de plus en plus en dehors de Nantes, et notamment dans le bassin nazairien. La présence en Assemblée Générale (AG) est plus qu'honorable, avec une vingtaine de participant·e·s à chaque fois, mais il n'est pas toujours facile d'y réunir toutes les composantes de notre syndicat. Le centralisme de Nantes pose de ce point de vue un problème, notamment pour celles et ceux qui habitent loin et qui n'ont pas le loisir de se déplacer facilement à des AG tardives en milieu de semaine. Afin d'en prendre acte, il est important que nous développiions le principe de sections syndicales pouvant se réunir localement (à l'université, dans le bassin nazairien, ailleurs dans le département) afin de créer des dynamiques qui nous permettent d'étendre notre champ de syndicalisation, notamment dans certaines zones du département peu investies encore (Châteaubriant, Ancenis, Sud-Loire).

Ces sections pourront organiser des réunions locales, même si la seule instance décisionnaire du syndicat reste l'Assemblée Générale. La présence aux AG de syndiqué·e·s de tout le territoire est souhaitable. Pour favoriser l'accès aux AG, il est possible d'y participer par visioconférence.

Afin d'éviter un centralisme trop fort, SUD éducation 44 s'efforcera chaque année dans la mesure du possible de délocaliser une ou plusieurs AG lors de journées : ces initiatives devraient permettre au plus grand nombre de prendre part à cette instance primordiale dans notre vie syndicale.

## 2. La politique de formation

Les stages de formation syndicale sont un pilier pour le développement du syndicat. Ces dernières années, divers stages ont été organisés : à destination des précaires (AED et AESH), sur les conditions de travail, pédagogiques. Cette dynamique doit être poursuivie et amplifiée en se donnant pour objectif d'organiser a minima trois formations syndicales dans l'année et en visant des publics différents. Afin de diversifier les personnels susceptibles d'y assister, il importe de proposer également des thématiques peu mises en avant lors des formations syndicales (éducation et écologie, les mineurs sans papier scolarisés...). Les liens avec les syndicats frontaliers peuvent être développés par ce biais en mutualisant des stages sur des thématiques particulières. Sauf besoin particulier nécessitant la fédéralisation, les stages ouverts sont à privilégier.

## 3. Les décharges

Le bon fonctionnement d'un syndicat s'appuie sur une équipe militante qui assure la gestion des affaires courantes. L'équipe militante n'est pas uniquement composée des déchargé·e·s, elle est ouverte à tout·e adhérent·e désireux·se de s'investir de manière active dans la vie du syndicat. Cette équipe militante possède ses propres moyens de communication (groupe de discussion). Néanmoins nous sommes attaché·e·s à ce que le syndicalisme ne soit pas pris en charge par des permanent·e·s, ce qui nécessite une rotation ainsi qu'une limitation des mandats.

Il convient alors de veiller à ce que le tuilage soit bien effectué et ne vienne pas perturber le bon fonctionnement du syndicat, notamment en période d'élections professionnelles et dans la gestion de la trésorerie.

Notre développement passe aussi par une répartition des décharges qui reflète au mieux les différents corps de l'Éducation Nationale (EN) et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), la proportion des différents genres dans le champ de syndicalisation et les différentes zones géographiques du département.

La formation de commissions non décisionnaires est possible afin de permettre plus facilement aux militant·e·s non déchargé·e·s de porter des projets collectifs et de s'investir dans le syndicat sur des thématiques spécifiques en dehors du seul espace des AG. Ce mode d'organisation pourrait également alléger le travail des déchargé·e·s.

#### 4. Dans les écoles et établissements

Le développement syndical se fait aussi au quotidien dans les écoles et établissements. Cela passe notamment par les échanges avec les collègues, les instances décisionnelles ou consultatives, l'organisation de réunions d'information syndicale (RIS) et d'heures mensuelles d'informations (HMI) ainsi que l'affichage syndical.

Depuis les élections professionnelles, les déchargé·e·s et les militant·e·s volontaires ont tâché de se déplacer dans les écoles et les établissements. Cette pratique est à encourager pour implanter notre présence, notamment dans les lieux et auprès des professions de l'ÉN et de l'ESR où nous sommes peu développée·e·s.

Bien qu'obligatoire, sur certaines écoles les panneaux d'informations syndicales ont disparu empêchant la visibilité des informations syndicales. SUD éducation s'engage à signaler tous manquements à cette obligation. Les outils numériques ne peuvent et ne doivent pas s'y substituer.

Sud éducation 44 systématise les visites des établissements sur une journée par période en s'organisant entre déchargé·e·s et adhérent·e·s (si besoin en prenant des A.S.A. 16).

#### 5. Favoriser syndicalement l'inclusion des personnels en contrats précaires dans les luttes

L'enseignement fonctionne avec de plus en plus de contractuel·le·s en contrat précaire. Leurs conditions d'emploi et de travail les maintiennent en situation de vulnérabilité et constituent une entrave structurelle à l'exercice de leurs droits et libertés. En particulier ces personnels sont généralement peu considérés, ont peu d'accès à l'information syndicale et n'ont probablement pas réellement les moyens d'exercer leurs droits au travail et leurs droits syndicaux du fait de leur statut précaire. Il serait donc important d'approfondir notre questionnement sur les ressorts de ces entraves, sur le rôle que le syndicat peut jouer pour les combattre et de poursuivre nos actions, afin que tou·te·s puissent se défendre et participer à la construction des luttes.

#### 6. Former des militant·e·s spécialisé·e·s

Les militant·e·s ne sont pas à même de répondre à toutes les questions qu'on leur pose : on ne peut pas être spécialiste de tout ! Il est toutefois important que le syndicat soit le plus polyvalent possible afin de pouvoir répondre aux demandes dans le plus de domaines possibles. La spécialisation de certain·e·s dans divers domaines (juridique, antisexisme, etc.) serait un ressort précieux dans notre développement.

Les stages nationaux et locaux sont des lieux de formation pour les militant·e·s, nous communiquons sur ces derniers ainsi que sur les commissions et les groupes de travail (GT) lors des AG et des lettres hebdomadaires et encourageons les militant·e·s à y participer.

# L'école numérique

Les technologies numériques ont engagé une transformation profonde de la société et l'école n'est pas une exception. Cette mutation est au capitalisme une condition impérieuse de survie et se poursuit partout de gré ou de force, y compris aux dépens de nos droits et libertés.

Dans notre domaine d'activités, si ces outils doivent être accessibles de manière égalitaire, et peuvent être parfois utilisés pédagogiquement, force est de constater qu'ils sont toujours imposés sans débat et que les considérations éducatives, écologiques, éthiques, juridiques, sociales et médicales, qui devraient être préalables, ainsi que le coût qu'ils représentent aux dépens d'autres budgets, ne font pas l'objet d'un débat démocratique mais plutôt d'une vaste opération de lobbying. C'est pourquoi nous souhaitons organiser des stages et/ou RIS « mise en question de l'école numérique ».

Dans l'intérêt des élèves, pour garder la main sur le sens de nos missions, sur notre crédibilité, nos conditions de travail, et par souci de l'impact de nos choix pratiques sur le visage de notre avenir à tou-te-s, nous devons cesser de nous laisser imposer nos outils. De plus, pour pouvoir déterminer quelle place le numérique devrait avoir dans nos métiers en tant qu'outil d'une part, et en tant que domaine d'apprentissage d'autre part, nous devons nous approprier collectivement ces questions.

## 1. Désastre écologique

Exploitations polluantes, épuisement des matières premières et des métaux rares, recyclage inefficace d'objets qu'il faut renouveler en permanence pour des flux qui augmentent chaque année, *data centers* qui consomment de manière exponentielle... Au moment où il faudrait décroître, le numérique fait exploser notre environnement. Le tout en donnant l'illusion qu'un clic, c'est propre.

## 2. La société de contrôle

Le numérique contribue au développement d'une société de contrôle. C'est un outil de contrôle par la hiérarchie, de pression et de surveillance à distance. Mais c'est aussi un outil de contrôle des élèves tout au long de leur parcours scolaire. En ce sens, la mise en place des Livrets Scolaires Uniques Numériques est une réelle menace. Ces livrets peuvent contenir des données sensibles à caractère personnel (handicap, parcours migratoire...) et nous n'avons aucune garantie sur le transfert de ces données vers d'autres bases de données informatiques.

Nous revendiquons la fin de tout fichage scolaire (ONDE, LSUN...) et exigeons que les familles soient systématiquement informées des dangers que représentent de telles pratiques.

## 3. Outil capitaliste

L'école numérique a ouvert ses portes aux start-up et aux groupes capitalistes tentaculaires qui voient l'éducation, dans une logique de profit, comme un nouveau marché à conquérir. Il faudrait estimer le coût de cette politique numérique.

Nous revendiquons l'éviction des outils numériques d'entreprises privées dans l'Éducation Nationale. Nous demandons donc l'utilisation de logiciels libres de droits ainsi que la création par l'Éducation Nationale de logiciels gratuits, dans le double but de rester indépendante des sociétés privées et d'éviter la collecte de données par ces dernières.

## 4. Un frein à l'émancipation des élèves

Le numérique est un outil du quotidien et il est essentiel de former les élèves à un usage raisonné et critique de ces technologies.

La place qu'occupe le numérique en classe doit être mesurée car le rapport dual enfant/écran ne peut en aucun cas remplacer les apprentissages collectifs, au contact de l'enseignant-e. L'aspect humain de notre métier et la fonction socialisatrice de l'école doivent occuper une place centrale.

Nous refusons toute uniformisation pédagogique par les outils numériques, qui doivent rester un outil pondéré, au service de nos pratiques professionnelles en classe.

Nous réaffirmons l'importance des liens élèves/élèves et élèves/adultes dans le cadre de la classe et nous refusons toute transformation de nos métiers tendant à informatiser la transmission des apprentissages.

#### 5. Dommmages sur la santé

L'école numérique collabore aux effets délétères des outils connectés sur la santé : problèmes de concentration, stress, schizophrénie, migraines, addictions, retards voire troubles de langage, curiosité et estime de soi en baisse, recul des capacités d'analyses avec des enfants qui deviennent passifs dans leurs apprentissages et non actifs, harcèlement via les réseaux sociaux, hyperactivité... Avec comme paradoxe de proposer des écrans « ludiques » pour capter de nouveau des élèves qui ont perdu leur concentration à cause des écrans...

Si tout se passe de plus en plus à distance, comme expérimenté durant le confinement, c'est la fonction socialisatrice de l'école qui est en jeu.

#### 6. Univers totalitaire

L'école numérique méprise et réprime ceux et celles qui ne veulent pas y entrer. Les conseiller-e-s en numériques pullulent dans toutes les circonscriptions, où sont passées les autres matières scolaires ? Il n'y a aucune formation critique du numérique. Il n'y a quasiment aucune évaluation intelligente, honnête, et positive des prétendus bienfaits du numérique et pourtant on nous force tous.tes à plonger dedans.

Plus l'école et l'éducation sont présentées en état de crise, plus l'utopie numérique multiplie les promesses et donc sa façon de penser et de vivre... Et s'introduit dans nos espaces privés, aspirant petit à petit tous les moments où l'on peut se mettre en « off »...

#### 7. Les inégalités

L'omniprésence du numérique à l'école est source de nombreuses inégalités :

- Dans les établissements tout d'abord, qui ne sont pas tous dotés également en terme d'outils numériques.
- Parmi les élèves et leurs familles, qui peuvent être pénalisées si elles n'ont pas la possibilité de se connecter à Internet à la maison.
- Parmi les personnels de l'Éducation Nationale, qui sont bien souvent contraints d'utiliser leurs outils numériques personnels pour pallier les manquements de l'institution (ordinateur, imprimante, téléphone...).

Nous revendiquons :

- une meilleure répartition des moyens à l'échelle nationale pour éviter la surenchère d'équipements informatiques à l'initiative de collectivités locales ;
- la création de postes statutaires de maintenance informatique dans tous les établissements ;
- la formation des personnels aux outils numériques sur leur temps de travail.

#### 8. Du travail gratuit

L'avènement du numérique, c'est aussi la multiplication des injonctions à l'instantanéité : des mails qui doivent être lus « du jour pour le lendemain », la culpabilisation des enseignant-e-s qui ne sont pas assez réactif-ve-s, qui ne lisent pas leurs mails sur leur temps libre... Cette demande de disponibilité sur notre temps personnel est de plus en plus récurrente et représente une réelle attaque de nos conditions de travail.

Nous revendiquons :

- un vrai droit à la déconnexion ;
- la reconnaissance de la place grandissante qu'occupent les charges informatiques « invisibles » dans l'exercice de nos métiers, souvent au détriment de notre travail de pédagogie.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a imposé aux enseignant·e·s d'instruire les élèves par le travail numérique et de conserver le lien avec les familles par des moyens téléphoniques privés. Outre les problèmes déontologiques, sanitaires, écologiques et pédagogiques que l'utilisation de tels procédés induisent, SUD Éducation 44 revendique que l'Éducation nationale dote individuellement chaque enseignant·e en équipement informatique et rembourse les frais de téléphonie engendrés par des appels imposés dans notre sphère privée.

# L'unité syndicale

Sud Éducation 44 s'engage à rechercher les moyens les plus efficaces pour créer le rapport de force qui permettra d'instaurer les transformations éducatives et sociales voulues. Nous pratiquons, revendiquons et défendons un syndicalisme résolument ancré dans la lutte, avec une approche particulière pour la démocratie au sein des Assemblées générales. Nous prôtons et pratiquons l'autogestion. En cela l'unité doit servir les intérêts de notre classe sociale et de nos gestes professionnels. Elle permettra d'agir plus efficacement et fortement : gardons à l'esprit que lors de la lutte de 2013 contre la réforme des rythmes scolaires (réforme qui rappelons-le, a conduit à plus d'inégalités entre écoles et à des conditions de travail dégradées), c'est bien un appel à la grève intersyndicale restreint CGT, SUD Éducation et FO qui a permis d'engager l'action et obligé le SNUIPP-FSU à appeler lui aussi à la grève.

L'unité syndicale n'est pas l'unification des différentes organisations syndicales qui ne formeraient plus qu'une seule entité mais la recherche de convergences syndicales qui facilitent les appels communs offensifs. L'unité est aussi celle des travailleuses et travailleurs, même non syndiqué-e-s ou engagé-e-s. C'est bien de la base que nous partons. C'est le sens premier du U de SUD.

## 1. L'unité dans le secteur de l'éducation

SUD Éducation 44 recherche et systématise des cadres sectoriels unitaires en les provoquant et en invitant les autres organisations syndicales à y participer.

La présence aux intersyndicales est essentielle pour porter les revendications de notre syndicat, connaître celles des autres et définir une plate-forme de revendications communes. SUD Éducation 44 délègue systématiquement un membre de son syndicat pour se rendre en intersyndicale avec un mandat impératif ou indicatif.

Ces échanges en intersyndicales, Assemblées Générales (AG) ou autres réunions font systématiquement l'objet d'un compte-rendu auprès des adhérent-e-s de SUD éducation 44.

SUD éducation 44 produit et/ou s'associe aux tracts et communiqués communs.

Nous recherchons à porter nos revendications dans un cadre unitaire pour ce qui est central, mais nos alliances seront dictées par nos propres orientations, définies en congrès, AG ou consultations internes.

## 2. L'unité interprofessionnelle.

Les questions des conditions de travail des personnels de l'Éducation, de la propriété des moyens de productions, d'échanges, de communication et de pouvoir dans les établissements scolaires, la recherche, les entreprises et les localités font de l'interprofessionnalité un enjeu majeur pour notre lutte syndicale. Les rémunérations des personnels, la réduction des effectifs ou les grilles et avancements de carrière peuvent relever de plans stratégiques gouvernementaux (ex : Action Publique 2022 qui vise à supprimer 120 000 postes de fonctionnaires). Les actions communes avec les autres syndicats de la Fonction Publique, de Solidaires ou d'ailleurs, doivent être recherchées. Enfin, il est primordial de trouver des convergences avec les autres syndicats de Solidaires pour massifier nos actions, lorsque celles-ci dépassent notre secteur pur ou impliquent des personnels à la croisée de plusieurs syndicats.

SUD Éducation44 recherche et systématise des cadres interprofessionnels unitaires en les provoquant et en invitant d'autres syndicats (Solidaires Étudiant-es, SUD CT, SUD Santé- Sociaux, etc.) à nos Assemblées Générales, dans le but de construire des actions communes.

SUD Éducation 44 recherche et systématise des cadres interprofessionnels unitaires en produisant et/ou en s'associant à des tracts, des communiqués communs et des évènements.

## 3. L'unité « inter-luttes ».

Parfois, nous l'avons constaté dans les luttes de ces dernières années (Loi Travail, retraites, justice sociale, etc...), le cadre stricto sensu syndical s'avère trop étroit ou insuffisant, rapporté à nos ambitions revendicatives de transformation sociale. Nous considérons et abordons les divers mouvements et collectifs avec le même souci unitaire que nous le faisons avec les autres syndicats et dans le respect de nos orientations et valeurs. Le mouvement des Gilets Jaunes, pour une véritable justice sociale et fiscale, couplé d'une exigence démocratique renouvelée (RIC) a montré qu'il fallait parfois « dépasser » le cadre des organisations traditionnelles. Idem pour le mouvement féministe, climat, contre le SNU, etc.

SUD éducation 44 recherche et systématise des cadres de luttes unitaires en produisant et/ou en s'associant à d'autres collectifs (AED, GJ, ZAD, Féministes, Climats), dans le respect de nos orientations et valeurs, en tentant des jonctions avec les autres organisations, particulièrement au sein de Solidaires 44. Nous nous rendons régulièrement aux AG et réunions de ces collectifs ou mouvements, en lien avec Solidaires 44, et avec la nécessité de convaincre que c'est la massification qui fait la force.

# SUD éducation 44, un syndicat antisexiste

Syndicat de lutte et de transformation sociale, SUD éducation 44 affirme sa détermination à lutter contre toutes formes de domination, notamment celle du système patriarcal, sexiste et hétéronormé. Dans ce cadre, nous défendons tous les personnels, quelles que soient leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle.

Nous faisons le constat de l'oppression que notre société capitaliste et patriarcale impose aux femmes. Nous sommes résolument engagé-e-s dans les luttes féministes qui se jouent actuellement. De ce fait, nous combattons toutes les discriminations sexistes et LGBTQIA+phobes.

Le féminisme dans lequel nous nous reconnaissons est intersectionnel : il combat toutes les formes d'oppression (racisme, grossophobie, validisme, classisme...) et défend d'autres modèles que ceux que la société actuelle nous propose.

## 1. Au sein des établissements scolaires

Nous faisons le constat que la construction de l'identité de genre se fait notamment à l'école. En tant que professionnel-le-s de l'éducation, nous avons donc un rôle à jouer et un questionnement à mener sur notre responsabilité quant aux valeurs que nous véhiculons sur notre lieu de travail.

SUD éducation 44 revendique une déconstruction des stéréotypes de genre, en pratiquant une veille constante sur nos pratiques en classe. Cela comprend aussi bien nos choix pédagogiques (séquences d'enseignement, apprentissage non sexiste de la grammaire, choix d'autrices et de personnalités féminines, autant d'éléments qui doivent être inscrits en amont dans les programmes scolaires) que ce qui construit la vie de la classe (interactions avec les élèves, avec les familles et les collègues, valorisation de la parole de chacun-e...).

Nous militons pour que chacun-e trouve sa place dans l'espace public des établissements scolaires, notamment lors des récréations. Il nous semble inadmissible qu'un-e élève se sente en insécurité lors de ce temps supposé agréable.

Nous revendiquons, de la maternelle à l'université, l'accès à une éducation à la sexualité, visant à expliciter le consentement, déconstruire les stéréotypes de genre et les normes hétérosexuelles. Il nous semble essentiel de valoriser une éducation basée sur le respect du corps des autres, l'appropriation et l'acceptation de son propre corps. Enfin, nous luttons pour avoir une formation initiale et continue nous permettant de mettre en place cette éducation antisexiste sereinement.

## 2. Au sein du syndicat

### a) En tant que syndicalistes

SUD éducation 44 s'engage à défendre syndicalement les personnels discriminés sur leur lieu de travail en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Nous combattons fermement toute forme de violence sexiste et sexuelle au travail.

Par l'intermédiaire de lectures militantes et de stages (notamment celui qui est organisé annuellement par la commission antisexiste de la fédération ou encore celui de Solidaires 44), nous nous formons régulièrement aux pratiques féministes et restons attentif-ve-s aux actualités sur ce sujet. Cela nous permet notamment de nous former à accueillir la parole des victimes et à les accompagner syndicalement.

Par ailleurs, nous utilisons et relayons (dans nos établissements et auprès de nos collègues) le matériel militant proposé par la commission antisexiste et LGBTQIA+ de la fédération SUD éducation, et nous nous investissons en son sein.

### b) En tant qu'adhérent-e-s

Nous avons conscience que les mécanismes de domination patriarcale sont une entrave à l'investissement des femmes dans la vie syndicale. C'est la raison pour laquelle SUD éducation 44 veille à favoriser l'implication des femmes dans son syndicat.

Pour cela, SUD éducation 44 met en place une organisation interne qui permet le remboursement des frais de baby-sitting à hauteur de dix euros par heure (cf. statuts), qui encourage la parole des femmes au sein des AG (notamment via le recours à la liste dite « canadienne ») et qui utilise systématiquement l'écriture inclusive. Par ailleurs, nous nous montrons vigilant·e·s quant aux horaires des différentes réunions et assemblées générales. Nous devons également représenter la forte féminisation de notre milieu professionnel lors de la désignation des tribunes d'AG, des différentes délégations et des divers·e·s mandaté·e·s (notamment les personnels déchargés).

SUD éducation 44 condamne fermement tous les propos, actes et agressions sexistes et LGBTQIA+phobes, y compris sous couvert d'humour et dans la sphère privée. Nous veillerons, si cela arrivait au sein du syndicat, à ce que les sanctions prévues aux articles 6 et 7 du règlement intérieur s'appliquent.

De plus, nous avons recours à la non-mixité choisie pour lutter contre le système de domination patriarcale. Il s'agit d'un outil permettant aux personnes opprimées de se réunir sans leurs oppresseurs. C'est un moyen de construire les luttes féministes, de s'organiser entre personnes concernées et de s'auto-émanciper. Sans les considérer comme une fin en soi, nous sommes convaincu·e·s que nous avons besoin de ces espaces où la parole est libérée, pour ensuite se sentir plus outillé·e·s et plus confiant·e·s dans les groupes mixtes. SUD éducation 44 peut donc être amené à organiser des ateliers en non-mixité choisie selon les envies et propositions des adhérent·e·s.

Enfin, nous pouvons proposer de soutenir divers.es collectifs ou associations féministes. SUD éducation 44 peut également s'associer à certains évènements féministes, après décisions d'AG.

c) Au sein de Solidaires 44

SUD éducation 44, dans le cadre de son investissement au sein de l'interprofessionnelle Solidaires 44, appelle à participer et à s'appropriier différents temps forts des luttes féministes :

- la grève des femmes le 8 mars, lors de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, et la participation à une manifestation aussi unitaire que possible ;
- la marche des fiertés au mois de juin, qui rappelle l'importance des luttes LGBTQIA+ ;
- la journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles le 25 novembre.

Par ailleurs, SUD éducation 44 s'investit dans la commission « Sorcières solidaires 44 ».

# L'antiracisme

Le racisme est le produit d'une histoire de domination qui combine nécessairement la détention de pouvoirs et de privilèges. Le racisme est donc le produit du développement d'une ou de discriminations structurelles, historiques et systémiques.

En ce sens, et dans notre société, la discrimination qui peut exister à l'encontre de personnes blanches ne peut pas être considérée comme du racisme. Par conséquent, Sud Éducation 44 rejette le terme de « racisme anti-blanc ».

## 1. Le racisme institutionnel

Le racisme d'État trouve son expression dans toutes les institutions françaises et notamment au sein de l'Éducation nationale. Cette institution contribue à perpétuer une société raciste. Les projets de société réactionnaires portés par les gouvernements successifs tendent à faire vivre voire à développer le racisme au sein de notre institution.

Sous couvert de la défense de la laïcité, le racisme et des préjugés nauséabonds se retrouvent au plus haut sommet de la hiérarchie. Le ministère de l'Éducation nationale est régulièrement dans l'illégalité en adoptant des positions racistes et en refusant de condamner des propos stigmatisants et des agressions racistes.

Actuellement, le débat politique sur la laïcité porte quasi intégralement sur des questions concernant la communauté musulmane (ex. : le port du voile) et s'est transformé en islamophobie.

Ces positions institutionnelles ont un impact important sur l'ensemble de l'Éducation nationale. Cela légitime des positions et comportements racistes de personnels de l'Éducation nationale, qu'ils soient conscients ou non. De plus, cela a un impact pédagogique. Les élèves sont scolarisés au sein d'une institution qui ne condamne pas, dans les faits, des actes et propos racistes. En outre, les personnels racisés de l'Éducation nationale sont presque uniquement des précaires.

## 2. Le racisme à l'École

Pour Sud éducation 44, la lutte contre le racisme, comme la lutte contre toutes les autres formes de discrimination, s'inscrit au cœur de notre projet pour l'École.

Sud éducation 44 estime que les programmes scolaires devraient, à propos de sujets tels que l'esclavage et du colonialisme, traiter aussi de leurs implications actuelles et accorder une place plus importante aux cultures associées à ces questions.

Pour se construire socialement et pouvoir lutter efficacement contre le racisme dans la société, les élèves devraient avoir les clés pour comprendre la présence importante du racisme dans notre société. Tant que les programmes scolaires continueront de nier le rôle primordial de l'État français au cours des derniers siècles dans la construction d'une pensée dominante et raciste au sommet de l'État, les élèves scolarisés au sein de l'Éducation nationale continueront à développer et à légitimer une pensée raciste.

Sud éducation 44 estime que les enseignant·e·s doivent être formé·e·s à l'aspect systémique du racisme et à l'enseignement des périodes-clés dans l'histoire du racisme. Les formations institutionnelles devraient aussi permettre de faire découvrir aux personnels de l'Éducation nationale des œuvres créées par des personnes racisées.

Il existe au sein de l'école la reproduction de logique raciste à l'image de ce qui existe dans la société. Les personnels de l'éducation nationale peuvent être à l'initiative de comportements ou propos discriminants au sein même de la salle de classe, sciemment ou inconsciemment.

Par exemple, l'orientation professionnelle est encore conditionnée par l'origine ethnique et sociale des élèves.

L'État tend à nier le racisme au sein de l'école, cela contribue à faire perdurer des situations discriminantes et empêche la mise en place de formations pour les personnels.

Le rejet et l'exclusion se construit également entre pairs, tout comme dans la société. Le personnel éducatif doit pouvoir faire preuve de vigilance, et bénéficier de formations et de temps pour dialoguer avec les élèves.

### 3. Un syndicat antiraciste : la non-mixité choisie comme outil de formation militante

Sud éducation 44 rejette toute compréhension essentialiste, biologisante. C'est précisément pour cela que le syndicat emploie le terme de racisé-e, qui renvoie à un système social raciste. Parler de race et de racisme n'a rien de raciste en soi. Ce qui est profondément raciste, au contraire, c'est de refuser de désigner explicitement les éléments constitutifs du racisme systémique propre à la société française.

Sud Éducation 44 défend la possibilité de mettre en place des temps de travail en non-mixité raciale choisie dans son activité militante. La non-mixité choisie est un outil de lutte comme un autre, qui peut s'avérer utile ou nécessaire dans un contexte militant.

Contrairement à la non-mixité subie, la non-mixité choisie est basée sur le volontariat et est limitée dans l'espace et dans le temps.

Sud éducation 44 considère que des ateliers en non-mixité choisie ne peuvent en aucun cas être qualifiés de « discriminatoires ». Les militant-e-s ressentant le besoin d'organiser des temps en non-mixité choisie ne peuvent aucun cas être taxé-e-s de « racistes ».

Sud éducation 44 revendique :

- une institution qui lutte contre le racisme ;
- une École anti-raciste ;
- la non-mixité raciale choisie comme outil militant.

# Outils de communication

Tout échange sur l'un des outils présentés ci-dessous se doit d'être respectueux des autres adhérent·e-s, des autres syndicats SUD/Solidaires, respectueux des valeurs présentées dans les statuts du syndicat.

Sud éducation 44 tend le plus possible à faire entrer en cohérence ses positionnements et ses pratiques. Si nos outils de communications doivent viser l'efficacité, le recours au GAFAM doit être réduit autant que possible.

## 1. Communication interne

### a) Gestion des mails

Les déchargé·e-s sont en charge de la gestion de la boîte mail du syndicat (répondre aux demandes individuelles, transmettre les informations...)

Deux listes mails coexistent :

- La liste mail « adhérent·e-s ». Elle a pour fonction de diffuser les expressions du syndicat : invitations et compte-rendus d'AG, lettres hebdomadaires, notes internes, articles de presse, communiqués... Elle est aussi un lieu de débat entre adhérent·e-s. Elle peut également servir pour des procédures d'urgence consultative lorsqu'une décision doit être prise rapidement (le lieu de débats et de prises de décisions privilégié restant les AG). Pour ne pas « noyer » les informations, certaines expressions (notamment les invitations aux AG) sont envoyées depuis une boîte mail à laquelle il n'est pas possible de « répondre » ou de « répondre à tous ».
- La liste mail « sympathisant·e-s » : seule la lettre hebdomadaire y est diffusée.

### b) Outil de discussion

Les listes de discussions proposées dans cette partie ne doivent pas être sur des applications appartenant aux GAFAM, doivent être accessibles sur un ordinateur sans Smartphone, et être le plus sécurisé possible.

- Groupe « SUD éducation 44 » : Ce groupe est ouvert à tou·te·s les adhérent·es de l'année scolaire en cours qui souhaitent le rejoindre. Son existence est signalée dans chaque compte rendu d'Assemblée Générale. L'usage de cet outil de discussion est réservé à la transmission d'informations concernant le mouvement social (point de rendez-vous de la manifestation, heure et lieu de l'Assemblée Générale des grévistes, échanges d'articles...) et à la gestion de points pratiques et logistiques (récupération de matériel au local, covoiturage...). C'est un lieu d'échange informel qui n'est pas décisionnel. Ce groupe doit comprendre un fil de discussion informatif et organisationnel qui ne soit pas un lieu de débats.
- Groupe « Les déchargé·e-s » (optionnel) : Ce groupe est réservé aux déchargé·e-s de l'année scolaire en cours qui souhaitent le rejoindre. Il leur sert à s'organiser dans leurs tâches quotidiennes, et n'est en aucun cas décisionnel.
- Groupe « Équipe militante » : Ce groupe est réservé aux militant·e-s de l'équipe syndicale. Il leur sert à s'organiser dans les tâches quotidiennes et à mettre en œuvre les décisions d'AG.

## 3. Communication externe

### a) Site internet et réseaux sociaux

Sud Éducation 44 doit être présent sur les réseaux sociaux afin d'assurer une visibilité la plus large possible. A ce titre, le syndicat possède déjà une page Facebook qui compte plus de 700 abonné·e-s. Il permet de diffuser des informations (articles de presse, communiqués, tracts...) mais aussi d'organiser des événements largement relayés (manifestations, AG...)

Afin d'amplifier notre visibilité, Sud éducation 44 doit :

- restaurer son site internet – aujourd'hui en sommeil – sur les bases proposées par la fédération (une « charpente » commune) pour diffuser les informations ;
- créer un compte Twitter, application très utilisée par les journalistes et ayant un caractère d'immédiateté (« live ») ;
- créer un compte sur tout réseau social qui paraît important pour notre visibilité peut-être acté en Assemblée Générale. Sa mise en veille peut également être décidée en Assemblée Générale. Sa suppression ne peut être décidée que lors d'une Assemblée Générale atteignant le quorum de 20% des adhérent-e.

Sur chacune de ces plateformes, doit figurer de manière lisible, en préambule :

- une phrase de présentation du syndicat ;
- la boîte mail, le numéro et l'adresse du syndicat ;
- un lien direct vers le bulletin d'adhésion.

La gestion de ces outils web demande du temps. Plusieurs camarades doivent être mandaté-es par une AG pour gérer cela (création d'une commission ?). Une formation pour la gestion du site internet est également nécessaire.

b) Mails OSTIC

Les déchargé-e-s sont en charge de l'envoi de mails OSTIC – à destination de l'ensemble des collègues de l'Éducation nationale sur le département.

c) Tournées d'établissements

cf. texte « politique de développement syndical ».